

Communiqué de presse - 30 avril 2007

Le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois entre dans une phase décisive

Le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois entre dans une phase décisive : en effet, le projet doit être déposé d'ici la fin de l'année auprès de la Confédération helvétique et de l'Etat français. Pour permettre à chacun, élus et société civile, de participer à l'élaboration de ce qui sera l'agglomération de demain, une série de rencontres ont été fixées.

Les acteurs et partenaires du Projet d'agglomération sont engagés depuis plus de deux ans dans une démarche d'aménagement concerté du territoire à l'échelle transfrontalière. Ils dessinent ensemble les formes de l'agglomération et définissent des stratégies communes portant sur les huit thématiques abordées par le Projet : urbanisation, mobilité, logement, économie, environnement, culture, formation et santé.

Après l'envoi d'un Avant-projet à la Confédération helvétique le 9 février, l'objectif de l'année 2007 est d'élaborer un document comprenant un schéma d'agglomération, des pistes d'action pour les politiques de services et la Coopération métropolitaine et enfin une charte d'engagement entre les partenaires. Ce document sera transmis à la Confédération suisse et à l'Etat français fin décembre 2007. Il concrétisera l'engagement des partenaires sur le long terme et permettra de déposer la candidature de l'agglomération au financement du fonds d'infrastructures helvétique.

Dès 2008, les acteurs et partenaires poursuivront activement la construction de cet espace de vie commun.

Le cadre de la réflexion peut être résumé de la manière suivante :

- Le Projet d'agglomération organise le territoire de trois points de vue : l'urbanisation (espaces nécessaires aux logements, aux activités économiques et aux équipements) ; la mobilité (transports publics et individuels, mobilité douce) ; l'environnement (paysages, ressources, risques et nuisances).
- Il permet également la définition en commun de stratégies de politiques publiques pour les huit thématiques ; stratégies qui influent sur la planification territoriale en fixant des objectifs à poursuivre et en créant les conditions-cadre nécessaires.

La participation : une dimension déterminante pour la réussite du Projet

La dimension participative du Projet d'agglomération est une attente forte pour le partenariat franco-valdo-genevois et une des principales exigences de la Confédération suisse.

Les membres du Comité de pilotage politique du Projet d'agglomération ont proposé un planning adapté permettant d'impliquer les élus et les représentants de la société civile dans l'élaboration du Projet.

Une première série de séances d'information a eu lieu fin avril. Les co-Présidents du Projet d'agglomération, Monsieur Robert Cramer, Conseiller d'Etat de la République et canton de Genève, et Monsieur Bernard Gaud, Président de l'Association régionale de coopération du genevois (ARC), ainsi que, pour le Canton de Vaud, Monsieur Pierre-André Romanens, Président du Conseil régional du District de Nyon et Monsieur Gérald Cretegnny, membre de ce même Conseil, sont allés à la rencontre des élus et des représentants de la société civile. Après leur avoir présenté un point de situation de la démarche en cours, ils leur ont proposé un travail partenarial pour 2007. Ce travail se traduit par la tenue de plusieurs rencontres ; les prochaines auront lieu :

- le 5 juin 2007 : séminaire des élus du territoire ;
- le 14 juin 2007 : forum des représentants de la société civile transfrontalière.

Cette démarche de participation doit permettre une collaboration avec tous les acteurs du territoire, afin de bâtir ensemble l'agglomération durable de demain.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

- Madame **Nicole Surchat-Vial**, Cheffe de Projet (Suisse, Etat de Genève),
Projet d'agglomération, +41 (0)22 327 49 70 ou +41 (0)79 463 07 56
- Monsieur **Frédéric Bessat**, Chef de Projet (France), Projet d'agglomération
+33 (0)450 04 54 08